



Nouveau Programme AVOT OUBANIM

Parachat Mikets



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 CONCOURS

1 concours Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

1 VOYAGE

1 voyage : 2 tirages au sort par an pour
gagner un voyage en Israël à Torah-Box !

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- les indices précédés d'une bulle
- Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

A la fin de la Paracha, la Torah relate que Yossef, a ordonné à son intendant de glisser sa coupe en argent dans la sacoche de Binyamin, puis de poursuivre les frères et de leur demander comment ils avaient osé voler la coupe.

"Mais enfin", se sont-ils défendus, "Si déjà nous avons ramené l'argent que nous avons trouvé dans nos sacs lors du premier voyage, à fortiori, que nous n'avons pas volé la coupe !"

Le verset 12 dit qu'il les a tout de même fouillés en commençant par le plus grand pour terminer par le plus petit. Il a trouvé la coupe dans le sac du plus petit.

? Qui est le plus grand ?

Bravo ! Il semble que ce soit **Réouven**.

? Qui est le plus petit ?

Bien sûr, il s'agit de **Binyamin**.

? Pourquoi a-t-il procédé dans cet ordre, du plus grand au plus petit ?

Bravo ! Rachi nous dit que c'est parce que s'il avait commencé par le plus petit, **les frères lui auraient dit qu'il savait déjà où se trouvait la coupe**.

? Dites-moi dans quel ordre la fouille a-t-elle eu lieu ?

Du plus grand au plus petit, donc, d'abord Réouven, puis Chimon, Lévy, Yéhouda, et ainsi de suite jusqu'à Binyamin. Bravo !

Suite en page 2



PARACHA SUITE

? Comment se fait-il qu'il n'ait pas tenu compte de l'argument formidable des frères : "Si déjà nous avons de nous-mêmes ramené l'argent que nous avons trouvé dans la sacoche, alors a fortiori, nous n'allons pas voler impunément !" ?

La réponse, c'est le Gaon de Vilna qui va nous la donner : **le plus grand en question n'est pas Réouven.**

🔍 Un indice, il est plus grand que Binyamin et n'est pas concerné par l'argument des frères.

🔍 Deuxième indice : En fait, il n'a rien ramené parce qu'il est resté en Egypte!

? Avec ces indices, avez-vous une idée ?

Bravo ! Il s'agit de Chimon. Dans la Paracha, le vice-roi, Yossef, leur a dit de retourner chez leur père, mais qu'il gardait Chimon en otage.

📖 Donc, lorsque les frères ont dit qu'ils ne peuvent pas avoir volé la coupe puisqu'ils ont ramené l'argent, l'intendant leur a répondu que tous les frères sont effectivement couverts par cet argument, sauf Chimon, qui n'a pas fait le voyage du retour, et Binyamin, qui n'a pas du tout fait le voyage.

Ainsi, l'intendant a commencé par fouiller le plus grand, Chimon, puis le plus jeune, Binyamin. Il y a donc eu deux fouilles seulement. Et il a trouvé la coupe dans la sacoche de Binyamin.



Michlé chapitre 2 ,verset 20

KÉTOUVIM

Nous continuons le Séfer Michlé. Dans le verset 20, Chlomo Hamélékh nous dit : « Afin que tu ailles dans la route des gens bien et que le sentier des Tsadikim tu gardes ».

? De combien de sortes de gens parle Chlomo Hamélékh ?

Bravo ! Deux sortes de gens, les gens bien et les Tsadikim.

? Qui est à un niveau plus élevé, les gens bien ou les Tsadikim ?

Bravo ! Les Tsadikim sont à un niveau plus élevé.

? De combien de sortes de chemins parle Chlomo Hamélékh ?

Deux sortes, la route et le sentier.

? Quel est le plus large, la route ou le sentier ?

La route est plus large que le sentier. De là nous comprenons que les gens bien marchent sur une route large et les Tsadikim gardent même un petit sentier.

? Qu'est-ce que cela signifie ?

Pour expliquer cela, **la Guémara nous raconte une histoire.**

📖 Rav dit à Raba Bar Bar'hanan de leur rendre leurs manteaux. Mais celui-ci s'est étonné : "Ils ont cassé les tonneaux par négligence, je me fais donc rembourser les tonneaux en leur prenant leurs manteaux, la Halakha ne

permet-elle pas cela ?". Rav lui dit que même si la Halakha le permet, pour quelqu'un de son niveau, l'exigence n'est pas la même. "Toi, tu es quelqu'un de bien, et tu dois leur rendre leur manteau". C'est cela que Chlomo Hamélékh a exprimé en disant : "Afin que tu ailles sur la route des gens bien". Après avoir récupéré leurs manteaux, les déménageurs dirent à Rav qu'ils sont pauvres, qu'ils ont travaillé toute la journée, qu'ils ont faim et n'ont rien à manger. Alors, Rav dit à Raba Bar Bar'hanan de leur payer leur salaire. Celui-ci s'étonna : "Comment ?

Après leur avoir rendu les manteaux, il faut en plus que je leur paye leur salaire ! Est-ce le Din, la loi ?". Et Rav répondit que, de nouveau, pour les gens normaux, ce n'est pas cela le Din, mais pour lui qui est un Tsadik, c'est ainsi qu'il doit se comporter ! C'est cela que Chlomo Hamélékh a dit : "Le Tsadik garde même un sentier étroit". Il s'agit bien là d'un sentier étroit et il se doit de leur payer leur salaire. C'est ce que fit Raba Bar Bar'hanan. Nous comprenons ainsi de Chlomo Hamélékh qu'il existe la loi pour tout le monde, mais qu'il y a aussi la Halakha Lifnim Michourat Hadin (à l'intérieur du Din). **Il y a deux niveaux supplémentaires, celui pour les gens bien et celui pour les Tsadikim.**



MICHNA

Massékhet Chabbath ,dernière Michna du 2ème chapitre

Dans ce chapitre "Bamé Madlikin", la Michna enseigne qu'il y a trois choses que le papa doit demander avant l'entrée de chabbath à sa femme, à ses enfants et à ceux qui sont chargés de diriger la maison.

? Quelle est la première question que le papa doit poser ?

Bravo ! **Avez-vous prélevé le Ma'asser ?** Très bien !

? Quelqu'un peut-il expliquer ce qu'est le Ma'asser ?

Bravo ! **Avant de consommer les fruits d'Erets Israël**, il y a tout un tas de prélèvements à effectuer et le papa doit demander si la maisonnée a pensé aux prélèvements nécessaires.

? Quelle est la deuxième chose que le papa doit demander ?

Bravo ! **Avez-vous fait le 'Erouv ?**

? Quelqu'un peut-il expliquer ce qu'est un 'Erouv ?

Bravo ! **Pour permettre de porter dans l'immeuble**, dans la cage d'escalier, d'un voisin à l'autre, il y a une procédure à suivre qui associe tous les habitants de l'immeuble. C'est pour cela que le papa demande si le 'Erouv a bien été fait.

? Quel est le troisième point que le papa doit évoquer ?

Bravo ! **Il est temps d'allumer les Nérot.**

? Pourquoi ne pose-t-il pas la question « Avez-vous allumé les Nérot ? » ?

Bravo ! C'est normal, il n'a pas vu le Ma'asser ni le 'Erouv,

mais il voit bien si les bougies sont allumées ou non.

? Pourquoi les deux premiers points doivent-ils être dits juste avant l'entrée du Chabbath et non pas dès le matin ?

Bravo ! Parce que s'il demande tôt le matin, **on lui répondra qu'on a encore le temps de le faire et on finira par oublier.** C'est pourquoi le papa doit demander juste avant l'entrée de Chabbath et s'ils ne l'ont pas encore fait, ils comprendront qu'ils doivent le faire tout de suite.

? Ces trois points doivent-ils être dits sévèrement, avec autorité ?

Bravo ! **Ils doivent être dits gentiment.**

? Savez-vous pourquoi ?

Il y a deux opinions dans la Guémara. Raba bar Rav Ouna dit qu'il faut les dire gentiment, car c'est ainsi qu'ils **pourront être acceptés.** Mais il y a aussi l'opinion du Rav Achi, qui dit qu'il n'avait pas entendu cet enseignement de Raba bar Rav Ouna, et que, néanmoins, il les disait gentiment.

Le Maharcha explique que Rav Achi a voulu dire qu'il disait ces trois choses-là non pas pour qu'elles soient acceptées, mais simplement parce que, quoi qu'on dise, il faut toujours le dire gentiment.

HALAKHA

Hilkhoh 'Hanouka

? Alors les enfants, pendant ces 8 jours de 'Hanouka, combien de changements sont intervenus dans notre vie quotidienne ?

Bravo ! **On allume les Nérot ,les lumières de' Hanouka** tous les soirs.

? Et quoi encore ?

Bravo ! **On dit "Al Hanissim"** dans la 'Amida et dans le Birkat Hamazone.

? Et quel autre changement encore ?

Bravo ! On lit **le Hallel** complet tous les jours.

? Quoi d'autre ?

Bravo ! On lit **la Torah** tous les jours.

? Il y a encore d'autres changements, lesquels ?

Bravo ! **On multiplie le nombre de bons repas** chaque jour en l'honneur de l'inauguration du Beth Hamikdash qui a eu lieu à l'époque de 'Hanouka. Très bien !

? Et quoi encore ?

Nous mangeons plus d'aliments lactés que d'habitude en souvenir de Yéhoudit.

? Très bien, mais quel rapport entre les aliments lactés et Yéhoudit ?

Yéhoudit est la fille du Cohen Gadol, **elle a donné à boire du lait à l'ennemi**, au général grec, pour l'endormir. Très bien.

? Quoi d'autre ?

Bravo ! **Il est interdit de jeûner** pour ceux qui en ont eu l'intention.

? Et quoi encore ?

On ne travaille pas pendant la demi-heure de l'allumage des bougies de 'Hanouka. Très bien.

? Y a-t-il d'autres choses ?

Oui ! **On n'a pas le droit de faire de Hespéd**, de discours pour quelqu'un qui décède durant 'Hanouka. Et tant d'autres choses encore : par exemple, **on joue à la toupie** pour se rappeler que les Juifs jouaient à la toupie quand les Grecs arrivaient afin de ne pas leur montrer qu'ils étudiaient la Torah.

Mais de nos jours, nous avons la chance de pouvoir librement étudier la Torah. Alors profitons-en mes chers enfants.



NÉVIIM

SÉFER CHMOUËL

Le verset nous dit : « Hachem a continué à Se manifester à Chilo, car Hachem s'était révélé à Chmouël à Chilo par la parole d'Hachem ». On a l'impression que ce verset se répète : Hachem a continué à Se manifester à Chilo ; Car Hachem s'était révélé à Chmouël à Chilo ; Par la parole d'Hachem. Vous vous souvenez que lorsque Chmouël est né, il n'y avait plus de prophète depuis très longtemps et le premier prophète qui a de nouveau reçu la prophétie d'Hachem a été Chmouël.

On comprend ainsi qu'Hachem s'est révélé à Chmouël à Chilo.

? Mais alors, que veut dire le début du verset : « Hachem a continué à Se manifester à Chilo » ?

🔍 Un indice : Chmouël était-il le seul prophète ?

Bravo ! Il y avait beaucoup de Tsadikim qui pouvaient potentiellement recevoir la prophétie, mais elle avait disparu. Par le mérite de Chmouël, la prophétie est revenue, alors **Hachem a pu se manifester à nouveau auprès de tous les autres prophètes.**

📖 La prophétie s'est ainsi répandue dans tout le Klal Israël. Il y eut des dizaines de prophètes et même des écoles de prophétie où on apprenait aux jeunes étudiants en Torah à interpréter les prophéties qu'ils recevaient. La prophétie n'était plus une chose rare ou inexistante ! La prophétie est revenue en Israël !

? Que veut dire la suite du verset : « Car Hachem s'était révélé à Chmouël à Chilo » ?

Bravo ! Comme nous l'avons vu, le verset nous dit que c'est **par le mérite de Chmouël que la prophétie est**

revenue en Israël.

? Que veut dire la fin du verset : « par la parole d'Hachem » ?

🔍 Un petit indice : y a-t-il une seule forme de prophétie ou y a-t-il plusieurs façons de recevoir la prophétie ?

Bravo ! La prophétie peut être reçue dans un rêve, par une image, par un sentiment, et ainsi les autres prophètes recevaient la prophétie, mais le verset vient nous dire que **Chmouël recevait la prophétie directement par la parole d'Hachem qui lui parlait en des mots clairs et limpides** sans qu'il soit endormi, en plein jour, debout comme quelqu'un parle à un ami.

? Où avons-nous déjà trouvé ce genre de prophétie très élevée, directement d'Hachem, de manière claire et limpide ?

Bravo ! **Chez Moché Rabbénou !** On comprend maintenant ce que nos 'Hakhamim ont dit, à savoir que Chmouël était aussi grand que Moché et Aharon réunis.

Quelle que soit la situation, nous avons une Mitsva de la Torah de justifier un comportement négatif, afin de le juger favorablement...

A la fin de Chabbath, j'ai reçu un appel de Chlomo me demandant si j'avais pu m'arranger pour le dimanche. Je lui ai répondu, très énervé : "Que je m'arrange ou pas ne change rien, puisque tu as déjà lancé ton message d'invitation pour le dimanche, que je sois là ou non ! Et de plus, tu me l'as fait savoir par texto, ce qui n'est vraiment pas très correct !".

Chlomo se mit à rire : "J'ai envoyé le même message à tous mes contacts ! Comme nous n'arrivons pas à fixer une date, j'ai envoyé un message avec la date la plus probable, au moins que tout le monde soit au courant de la vente, et je me suis dit que s'il le fallait, on changerait la date ensuite ! J'aurais dû te prévenir, mais c'était trop proche de Chabbath !". Je lui ai répondu, un peu honteux de l'avoir mis en cause, qu'il avait vraiment bien fait. Il avait juste essayé de compenser le fait que la vente approchait sans date fixée !

TROUVER LE BON CÔTÉ

A toi !

Trouver la suite de l'histoire qui montre que la coiffeuse n'a pas fait preuve d'irresponsabilité.

Lécaf Zekhout

Parachat Vayichla'h

La vraie version !

Je suis venue en Israël pour un mariage. Dès mon arrivée, j'ai amené ma perruque à coiffer, en précisant bien que j'en avais besoin pour le soir même. Nous avions prévu d'aller la chercher en chemin pour le mariage. Mais quelle ne fut pas ma surprise, lorsqu'en arrivant pour la récupérer personne ne répondit ni à la porte, ni au téléphone ! La coiffeuse, qui travaille de chez elle, s'est comme volatilisée avec sa famille ! J'étais désespéré, comment aller au mariage !

Après avoir trouvé une solution de fortune, je me suis dit que quelque chose avait dû arriver !

Lorsque le lendemain j'ai appelé, je m'attendais à entendre des excuses, et des explications !

Mais ce ne fut pas du tout le cas ! Quelle manque de responsabilité !



HISTOIRE

"Mais qui a allumé ma' Hanoukia?"

Voilà les enfants l'occasion de raconter une histoire de 'Hanouka, de laquelle ressortent les merveilleux traits de caractère de nos Tsadikim.

Rabbi Chmouel de Slonim, celui qui plus tard sera appelé le « Divré Chmouel », était très méticuleux depuis son plus jeune âge dans tous les détails de l'allumage de 'Hanouka. Ainsi, tout au long de l'année, il préparait de l'huile d'olive avec les olives qu'il réussissait à se procurer. Il tressait lui-même les mèches, des heures durant, avec concentration. Une année, Rabbi Chmouel était invité à passer le Chabbath de 'Hanouka chez son grand-père, l'auteur du Yessod Ha'avoda. Le vendredi après-midi, Rabbi Chmouel avait préparé sa 'Hanoukia, rempli les gobelets d'huile méticuleusement et mis les mèches dans les flotteurs. Tout était prêt, mais il souhaita assister tout d'abord à l'allumage de son grand-père. Après cela, il descendit vite pour effectuer son propre allumage avant l'entrée de Chabbath. Lorsqu'il entra dans sa chambre, il eut la surprise de constater que sa 'Hanoukia était déjà allumée. Il comprit immédiatement que, en passant, quelqu'un avait dû réaliser qu'il n'avait toujours pas allumé et qu'il avait trouvé avec bonheur une 'Hanoukia toute prête. Sans chercher à savoir à qui elle appartenait, il l'avait allumée puis était parti.

Réalisant que tous ses efforts de préparation pour l'allumage de sa 'Hanoukia étaient partis en fumée,

Rabbi Chmouel ne dit cependant pas un mot. Plusieurs 'Hassidim étaient présents et virent qu'aucune expression de colère ne marquait son visage ! Rabbi Chmouel et les 'Hassidim se mirent alors en quête d'une 'Hanoukia à allumer, mais ils ne trouvèrent qu'une seule bougie en cire. Ayant conscience qu'il était déjà bien tard et que Chabbath approchait, il décida d'allumer cette simple bougie en l'honneur de 'Hanouka. Il fit donc la Brakha et alluma sans faire la moindre allusion à sa propre 'Hanoukia que quelqu'un d'autre avait allumée. Les 'Hassidim présents furent grandement impressionnés par la force de retenue de ce jeune homme.

Quelques années plus tard, après la mort du Yessod Ha'avoda, alors qu'il fallait décider de qui allait prendre sa succession, les 'Hassidim présents lors de l'épisode de la "Hanoukia volée" informèrent ceux qui étaient en charge de choisir un digne successeur de l'incident survenu plusieurs années auparavant. Et c'est ainsi que Rabbi Chmouel de Slonim, le Divré Chmouel, fut choisi parmi de nombreux autres petits-enfants, pour succéder à son illustre grand-père ! Il fut choisi non pas en raison de sa dévotion exceptionnelle dans l'allumage de 'Hanouka, mais parce qu'il n'avait manifesté aucun signe d'énervernement, n'avait fait aucun commentaire et s'était contenté d'allumer une simple bougie sans même chercher à savoir qui avait allumé à sa place. Il fut en fait choisi pour sa force de retenue !

Baba Metsia 22a

Itshak a pris la décision de rester à la Yeshiva pour la fête de Hanouka, mais dans la précipitation, il a complètement oublié d'acheter le nécessaire pour allumer ses bougies de Hanouka. Il voit dans l'armoire une bouteille d'huile qui appartient à Yossef, qui partage la même chambre que lui. Yossef est injoignable, et l'heure d'allumer les bougies approche ; Itshak a-t-il le droit d'utiliser l'huile de son ami – avec l'intention de la lui rembourser – sans lui en demander la permission ? La Guemara (Baba Metsia 22a) raconte qu'un jour, trois sages passaient dans le champ d'un riche propriétaire. Un de ses ouvriers, qui savait que son patron honorait les 'Hakhamim, leur proposa des fruits qu'il venait de cueillir de l'arbre. Deux sages ont accepté de les consommer, mais le troisième a refusé. Entre temps, le propriétaire des terres est arrivé, et en voyant les 'Hakhamim qui mangeaient de ses fruits, il dit à son ouvrier : "Mais pourquoi ne leur as-tu pas donné des plus beaux fruits encore ?" "La Guemara dit qu'il a peut-être dit ainsi uniquement parce qu'il était gêné, mais qu'en réalité lui ne leur en aurait pas proposé.

GUEMARA

1

? D'après-vous, peut-on apporter une preuve de cet enseignement pour notre cas ?

2

? Its'hak aura-t-il le droit d'utiliser l'huile, selon tosséfot, selon le Chah?

A toi !



Voir Baba Metsia 22a dernier Tosséfot de la page ; Chah (Hochen Mishpat 358:1)



GUEMARA

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Rappel de la question

Chimon est-t-il responsable de régler le loyer à la place de Mr Cohen ?

Comme nous le savons, Chimon qui est un professionnel, perçoit une commission sur ce genre d'affaires.

D'après vous, y'a-t-il une différence si Chimon a été payé par Réouven, ou bien cela ne change rien ?

Réponse

Le Rama (Hochen Michpat 294:6) rapporte le cas suivant : Réouven avait de l'argent à investir, Chimon lui a proposé un investissement. Après un moment, Réouven se rend compte que l'emprunteur ne le rembourse pas. Le Rama nous dit, que si Chimon a été rémunéré par Réouven pour cette affaire, c'est Chimon qui doit régler les problèmes de celui-ci. Le Chah (\$6) pense, quant à lui, que même s'il a été payé pour cela, Chimon est exempté de s'occuper des problèmes de Réouven, car il était seulement un intermédiaire. Les décisionnaires tranchent comme l'avis du Chah.

Dans notre cas aussi, selon le Rama, cela dépend si Chimon a été payé pour l'affaire ou non. Alors que selon le Chah, Chimon n'aura aucune responsabilité de payer à la place de Mr Cohen.

QUIZZ

Répondre à 5 questions minimum:

1. La fouille pour trouver la coupe s'est faite du plus grand au plus petit, elle a donc commencé par:

- ☐ Réouven
- ☐ Chimon
- ☐ Binyamin

2. Lequel de ces changement n'intervient pas pendant Hanouka

- ☐ Dire le Hallel
- ☐ Faire beaucoup de hespédim (discours d'éloge funèbre)
- ☐ Faire plus de bon repas

3. Que dit le papa avant chabbath?

- ☐ Avez vous allumés les nerot de chabbath?
- ☐ Il est temps d'allumer les nerot de chabbath
- ☐ Vous n'avez pas encore allumer les nerot de chabbath

4. Pourquoi dit on que Chmouël est aussi grand que Moché Rabénou?

- ☐ Parce que lui aussi a délivré le peuple
- ☐ Parce que Hachem lui parlait directement comme à Moché
- ☐ Parce qu'il était aussi humble que Moché

5. Que veut dire "que le sentier des tsadikim tu gardes" ?

- ☐ Que les tsadikim empruntent des sentiers étroits
- ☐ Que les gens biens gardent les sentiers des tsadikim
- ☐ Que les tsadikim font plus que le din (la loi stricte)

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : Esther Smietanski

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Nathanael Sénior, Esther Smietanski



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : Yann Schnitzler
yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

☎ 00972 58 42 809 53

✉ support@torah-box.com